

**SEMAINE SOCIALE
DE FRANCE - XI^e SES-
SION - BESANÇON -
DU 3 AU 10 AOUT 1914**

**PROGRAMME DÉFI-
NITIF DES COURS
ET CONFÉRENCES**

**SECRÉTARIAT PERMANENT
CHRONIQUE SOCIALE DE
FRANCE : 16, RUE DU PLAT
A A A A LYON A A A A**

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

Secrétariats. — Jusqu'au 25 juillet, envoyer demandes de renseignements, adhésions et souscriptions au Secrétariat permanent *Chronique Sociale de France*, 16, rue du Plat, Lyon. A partir du 25 juillet, à M. Gonin, Secrétariat social, 9, Rue Moncey, Besançon, (Doubs).

Salles de réunions. — Tous les cours, ainsi que les repas de la table d'hôte, auront lieu à l'**Institution St-Jean, Square Castan**. Les conférences des mardi et samedi soir, au **Kursaal**. Promenade Granvelle.

Adhésions. — L'inscription comme auditeur, pour toute la durée des cours, comporte obligatoirement le versement d'une **cotisation de 5 francs**. Elle donne droit à l'entrée permanente.

Les dames sont admises à tous les cours et conférences.

Pour se faire inscrire, envoyer au Secrétariat, après l'avoir remplie, la feuille d'adhésion jointe à ce programme, avec le montant de la cotisation.

En se faisant inscrire d'avance, on évite l'encombrement de la dernière heure et l'on s'assure des logements.

Facilités de voyage : Voir à la page 14 les indications pour les facilités de voyage.

Logements et repas. — Le Secrétariat se met à la disposition des auditeurs, soit pour leur indiquer un hôtel, soit pour leur assurer les diverses catégories de logements.

Le service des logements comporte trois catégories :

1° **Hôtels.** — Prix par jour : 12 fr., 10 fr., 8 fr. 50, chambre, petit déjeuner, déjeuner et dîner. MM. les hôteliers comptent qu'on prendra au moins le repas du soir à l'hôtel. Les auditeurs règlent directement leurs dépenses au Bureau de l'hôtel. Ils doivent indiquer exactement leur jour d'arrivée et de départ. Voir page 13 les adresses des Hôtels.

2° **Chambres en ville.** — Des chambres peuvent être demandées dans les pensions de famille et chez l'habitant. Prix : 3 fr. 50, 3 fr., 2 fr. 50, 2 frs.

3° **Logement en commun,** dans les dortoirs mis à notre disposition par les Institutions de la ville. Prix pour la semaine, du dimanche soir 2 au dimanche 10 août, matin : 4 fr. 20. Les auditeurs de cette catégorie prendront leurs repas à l'Institution Saint-Jean.

Messe quotidienne. — Une messe sera célébrée tous les jours, à 7 h. dans la chapelle de l'Institution. MM. les Ecclésiastiques trouveront dans leurs Hôtels et logements l'indication des églises où ils pourront dire leur messe.

Table d'hôte. — Chaque jour, à midi, un repas servi dans une des salles du local de la Semaine, réunira les auditeurs, invités et professeurs. Le prix du repas est de 2 fr. 25. On doit retirer tous les jours, avant midi, la carte du lendemain. Des repas, au prix de 1 fr. 50, seront servis le soir à 7 heures, au Buffet de la Semaine. Retirer d'avance ses tickets.

Services. — Des Salles de correspondance pour les auditeurs, de la Presse pour correspondants de journaux, sont installées dans les locaux de la Semaine Sociale.

Lyon, le 15 juin 1914.

M

La Semaine Sociale de France tiendra dans la ville de Besançon, du 3 au 10 août prochain, sous le haut patronage de S. G. Mgr GAUTHEY, archevêque de Besançon, sa XI^e session annuelle.

Comme il est d'usage, les principaux cours de cette session se relieront à une idée centrale, l'étude de : « LA NOTION DE L'ORDRE. »

On étudiera, en conséquence, la conception traditionnelle et chrétienne du droit qui a la réalisation de l'ordre pour objet ; de la loi qui est l'organe du droit ; et de l'autorité qui en est l'agent.

En nous faisant ainsi pénétrer au cœur même des grands problèmes sociaux, ce programme nous permettra encore d'envisager pratiquement le rôle de certaines institutions et la nécessité de certaines réformes d'une immédiate urgence.

Une part importante sera de plus réservée, dans les séances de documentation, aux échanges de vue sur les diverses formes de l'action sociale concrète.

Nous serons heureux, M _____, de vous voir vous associer à nos travaux, et nous vous prions de vouloir bien agréer l'expression de nos dévoués sentiments.

HENRI LORIN,

Président de la Commission générale.

A. BOISSARD, M. GONIN.

Secrétaires généraux.

COMMISSION GÉNÉRALE

Henri Lorin, président (Paris); **A. Boissard** (Paris); **M. Gonin** (Lyon), secrétaires généraux; **V. Berne** (Lyon), **Jean Brunhes** (Paris), **L. de Contenson** (Paris), **Aug. Crétinon** (Lyon), **M. Deslandres** (Dijon), **Eug. Duthoit** (Lille), **E. Estrangin** (Marseille), **Georges Goyau** (Paris), **Raoul Jay** (Paris), **Jean Lerolle** (Paris), **Martin Saint-Léon** (Paris), **Louis Milcent** (Paris), **Auguste Prénat** (Saint-Etienne), **J. Terrel** (Lyon), **Max Turmann** (Fribourg).

MM. les Abbés Ch. Antoine (Le Mans), **Ch. Calippe** (Amiens), **Thellier de Poncheville** (Paris), **A. Roche** (Lyon), **Tiberghien** (Lille).

COMMISSION LOCALE

Mgr Outhenin-Chalandre, recteur de la Basilique collégiale des SS. Ferjeux et Ferréol.

M. le Chanoine Lagardère, directeur du Bureau diocésain des Œuvres.

Pierre Babey, propriétaire; **Bouvet**, industriel; **René Caron**, président des Syndicats agricoles du Doubs; **Cocar**, avocat à la Cour d'appel; **G. Colle**, avocat; **Fernier**, conseiller municipal; **abbé Dagnaud**, directeur de la Conférence Saint-Thomas-d'Aquin; **Maxime, Druhen**, industriel, **D^r Heitz**; **Jean Guiraud**, professeur à la Faculté; **Hélie**, conseiller municipal; **Jacques**, industriel; **Lambert**, avocat à la Cour d'appel; **Lombard**, président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul; **H. Mairot**, membre de la Chambre de commerce; **G. Mairot**, président d'honneur de l'Union régionale de l'Association catholique de la Jeunesse française; **abbé Marmier**, doyen de Sainte-Madeleine; **de Menthon**, président des Syndicats agricoles de la Haute-Saône; **Louis Milcent**, président du Syndicat agricole de Poligny; **chanoine Mourot**, directeur de l'Enseignement libre; **Muller**, avocat; **chanoine Panier**, directeur de l'Institution Saint-Jean; **Georges Pernot**, avocat à la Cour d'appel; **chanoine Rémond**, aumônier du Lycée; **abbé Raison**, aumônier de l'A. C. J. F.; **abbé Simonin**, directeur du Secrétariat social.

AVIS

Un des attraits et des profits de la *Semaine* étant le rapprochement familial entre auditeurs venus de tous les milieux et de toutes les régions, chacun s'efforcera d'en accroître le charme en usant avec discrétion de la grande liberté laissée à tous. On est prié de remarquer que l'opinion étant portée à mettre au compte de la *Semaine Sociale* même les déclarations faites dans les réunions hors cadre et de libre initiative, il y a intérêt à n'organiser que des réunions ayant un rapport direct avec les préoccupations de la *Semaine*.

La vente et la criée des journaux sont interdites dans les locaux de la *Semaine Sociale*.

NOTICE

La pensée directrice des fondateurs des Semaines Sociales tient en quelques mots.

Catholiques convaincus et fidèles, nous voulons montrer que notre religion fournit le fondement, l'esprit directeur et les lignes essentielles de la sociologie véritable, et que seule une sociologie procédant d'elle peut pleinement répondre aux exigences de l'ordre social.

D'où le double caractère de la méthode adoptée : le premier qui consiste à approfondir, sous le contrôle de l'Eglise, les enseignements sociaux catholiques, afin de garder toujours plus vive la conviction de l'effort à exercer et plus complète l'intelligence des principes à invoquer; le second qui nous porte à étudier les faits actuels, matière des réformes de l'avenir, afin d'aboutir à une organisation à la fois plus conforme aux principes catholiques et plus favorable au bien commun.

L'enseignement des Semaines Sociales est donc doctrinal, scientifique et pratique. Il est donné sous forme de cours par des professeurs spécialistes. Il ne comporte aucune séance de discussion et ne donne pas lieu à des vœux comme les congrès. Les cours doctrinaux occupent généralement la matinée, les cours historiques et pratiques occupent l'après-midi. La plupart des auditeurs les suivent en prenant des notes. En dehors des séances, les professeurs se prêtent aux questions posées par les auditeurs.

Les auditeurs sont des hommes d'études ou d'action venus de toutes les régions et appartenant à tous les milieux. Ils comptent sur la Semaine Sociale pour les aider à orienter et préciser leurs efforts sur le terrain de l'action sociale. Ils puisent aussi, dans les rapprochements et les conversations auxquels donne lieu la Semaine Sociale, des encouragements et des lumières.

L'institution des Semaines Sociales a reçu, depuis ses origines, à Lyon, en 1914, des développements inespérés. Pendant que les sessions françaises obtenaient un succès grandissant à Orléans, Dijon, Amiens, Marseille, Bordeaux, Rouen, St-Etienne, Limoges, et Versailles, son nom et ses méthodes étaient repris en Italie, en Espagne, en Hollande, Pologne, Belgique, Suisse, Uruguay, Mexique et République Argentine.

La Semaine Sociale de Besançon sera la onzième session française.

SOMMAIRE ANALYTIQUE DES COURS ET CONFÉRENCES

- I. — Cours général d'introduction M. Henri LORIN.
II. — La notion chrétienne de l'ordre M. l'abbé SERTILLANGES
III. — Conception traditionnelle du droit naturel. M. l'abbé GILLET.
IV. — La conception du droit dans l'ordre universel. M. Ch. BOUCAUD.
V. — Notion chrétienne de la loi M. l'abbé DARGENT.
VI. — Genèse et développement de la conception naturaliste de la loi M. J. VIALATOUX.
VII. — La notion chrétienne de l'autorité. Mgr DEPLOIGE.
VIII. — Le droit canonique et le droit séculier à travers l'histoire M. E. CHÉNON.
IX. — Le travail législatif et sa méthode. . . . M. Eug. DUTHOIT.
X. — Les tendances actuelles dans la réforme du Code civil M. CHABRUN.
XI. — L'appel de l'Etat aux associations privées pour les œuvres d'intérêt public. M. L. DESLANDRES.
XII. — La littérature et le problème de l'ordre. M. R. VALLERY-RADOT.
XIII. — L'autorité dans la profession. M. J. ZAMANSKI.
XIV. — Les expériences d'un conseiller prud'homme M. SALOMON.
I. — Les luttes de l'Eglise contre l'usure à la fin du Moyen Age M. J. GUIRAUD.
II. — L'individualisme religieux et les tendances sociales dans les milieux protestants M. le chan. CALIPPE.
III. — La réforme de notre régime fiscal M. A. BOISSARD.
IV. — La propriété commerciale. M. E. MARTIN-ST-LÉON.
V. — Minimum de salaire et sweating-system . . M. Raoul JAY.
VI. — Le régime légal du cabaret M. M. GAND.
VII. — Les lois d'assistance aux familles nombreuses M. J. TERREL.
VIII. — Travail et maternité Mme AUDOLLENT.
IX. — La semaine anglaise et le travail de la femme Mlle C. PONCET.
X. — Le mouvement social en Belgique M. A. VERHAEGEN.
XI. — L'année sociale au Parlement M. Jean LEROLLE.

LUNDI 3 AOUT

MATIN : 8 h. — A la Cathédrale, MESSE D'OUVERTURE et Allocution par S. G. Mgr GAUTHEY, archevêque de Besançon.

10 h. — Préau de l'Institution Saint-Jean.

Cours d'introduction.

M. Henri Lorin,
Président de la Commission générale.

MIDI. — Table d'hôte, sous la présidence de S. G. Mgr l'Archevêque.

SOIR : 2 h. — Visite : Musée et Bibliothèque.

Excursion facultative, en auto-cars, aux environs de la ville.

4 h. — *Second cours :*

Le droit canonique et le droit séculier à travers l'histoire.

M. E. Chénon,
Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

5 h. 1/2. — *Troisième cours :*

Les lois d'assistance aux familles nombreuses.

M. J. Terrel,
Rédacteur à la Chronique Sociale de France.

6 h. 3/4. — Salut solennel à la Cathédrale.

MARDI 4 AOUT

MATIN . 8 h. 1/2. — Premier cours :

Notion chrétienne de l'ordre.

M. l'Abbé Sertillanges,
Professeur à l'Institut catholique de Paris.

10 h. 1/4. — Second cours :

Le travail législatif et ses méthodes, I.

M. Eug. Duthoit,
Professeur à l'Université catholique de Lille.

MIDI. — Table d'hôte.

SOIR : 2 h. — Visite : Musée et Bibliothèque.

Excursion facultative en auto-cars.

Séance de documentation : Les Caisses autonomes de retraite ; Président, M. l'Abbé Simonin.

4 h. (Salle A). — La Semaine anglaise et le travail de la femme.

Mlle C. Poncet,
Secrétaire générale des Syndicats libres féminins de l'Isère.

Salle B. — La conception du droit dans l'ordre universel.

M. Ch. Boucaud,
Professeur à la Faculté catholique de Droit de Lyon.

5 h. 1/2. — La littérature et le problème de l'ordre

M. Robert Vallery-Radot,
Directeur des Cahiers.

8 h. 1/2. — Au Kursaal, Grande Conférence, par M. Philippe DE LAS CASES.

MERCREDI 5 AOUT

MATIN : 8 h. 12. — Premier cours :

Conception traditionnelle du droit naturel.

M. l'Abbé Gillet,
Professeur à l'Institut catholique de Paris.

10 h. 1/4. — Second cours :

Le travail législatif et ses méthodes, II.

M. Eug. Duthoit.

MIDI. — Table d'hôte.

SOIR : 2 h. — Visite : La Cathédrale. Sainte-Madeleine.

Excursion facultative en auto-cars.

Séance de documentation : Les Sociétés de crédit immobilier ; Président : M. M. Deslandres.

4 h., Salle A. — Travail et Maternité.

Mme Auguste Audollent,
Présidente de la Section clermontoise des Ligues sociales d'acheteurs.

Salle B. — Genèse et développement de la conception naturaliste de la loi.

M. J. Vialatoux,
Rédacteur à la Chronique Sociale de France.

5 h. 1/2. — Les tendances actuelles dans la réforme du Code civil.

M. Chabrun,
Professeur à l'Université catholique de Lille.

JEUDI 6 AOUT

MATIN : 8 h. 1/2. — Premier cours :

Notion chrétienne de l'autorité.

Mgr Deploige,
*Président de l'Institut catholique de philosophie
de Louvain.*

10 h. 1/4. — Second cours :

**L'Appel de l'Etat aux associations privées
pour les œuvres d'intérêt public. I.**

M. M. Deslandres,
Professeur de Droit à Dijon.

MIDI : Table d'hôte.

SOIR : 2 h. — Visite : Les Papeteries.

Excursion facultative.

**Séance de documentation : La Ligue sociale
d'acheteurs ; Président : M. J. Tourret.**

4 h. — Le mouvement social.

M. Verhaegen,
Membre de la Chambre des Représentants de Belgique.

5 h. 1/2. — La propriété commerciale

M. Et. Martin Saint-Léon.
Conservateur de la Bibliothèque du Musée Social.

8 h. 1/2. — Eglise Sainte-Madeleine.

**Veillée religieuse : Méditation par M. l'Abbé
THELLIER DE PONCHEVILLE.**

VENDREDI 7 AOUT

MATIN : 8 h. 1/2. — Premier cours :

Notion chrétienne de la loi.

M. l'Abbé Dargent,
Ancien Professeur à l'Université catholique de Lille.

10 h. 1/4. — Second cours.

L'autorité dans la profession. I.

M. J. Zamansky.

MIDI. — Table d'hôte.

SOIR : 2 h. — Visite : Le tour de la citadelle.

Excursion facultative.

**Séance de documentation : La formation de l'élite
rurale ; Président : M. Louis Milcent.**

**4 h. — Les luttes de l'Eglise contre l'usure à la fin
du Moyen Age.**

M. Jean Guiraud,
Professeur à l'Université de Besançon.

**5 h. 1/2. — L'appel de l'Etat aux associations
privées pour les œuvres d'intérêt public. II.**

M. M. Deslandres,
Professeur de Droit à Dijon.

SAMEDI 8 AOUT

MATIN : 8 h. 1/2. — Premier cours :

L'individualisme religieux et les tendances sociales dans les milieux protestants.

M. le Chanoine Calippe,
Professeur à l'Ecole de Théologie d'Amiens.

10 h. 1/4. — L'autorité dans la profession.

M. Jean Zamanski,
Directeur du Mouvement Social.

MIDI. — Table d'hôte.

SOIR : 2 h. — Visite : Les vieilles maisons de la ville.
Excursion facultative.

Séance de documentation : Les Syndicats féminins ; Présidente : Mlle C. Poncet. — Les Syndicats ouvriers ; Président : M. Broutin.

4 h. — Les expériences d'un Conseiller prud'homme.

M. Salomon,
Conseiller prud'homme

5 h. 1/2. — Minimum de salaire et sweating-system.

M. Raoul Jay,
Professeur à la faculté de droit de Paris.

8 h. 1/2. — Salle du Kursaal :

Conférence par le R. P. Rutten.

Secrétaire général des Unions professionnelles chrétiennes de Belgique.

DIMANCHE 9 AOUT

MATIN : 7 h. — Messe d'action de grâces.

8 h. 1/2. — Le régime légal du cabaret.

M. Maurice Gand,
Professeur à l'Université catholique de Lille.

10 h. 1/4. — Le travail social de l'année au Parlement.

M. Jean Lerolle,
Député, Directeur du Secrétariat social de Paris.

MIDI. — Dîner de clôture.

SOIR : 2 h. 1/2 — Pèlerinage à la Basilique collégiale des SS. Ferjeux et Ferréol.

Compte rendu de la Semaine Sociale

Un volume donnant le compte rendu de la " Semaine Sociale " de Besançon sera publié, d'ici la fin de l'année, par les soins du Secrétariat permanent.

Il contiendra le texte des cours et conférences du programme. Le tirage en sera limité. On peut y souscrire dès maintenant en envoyant son adhésion à la Semaine de Besançon. Le volume de 600 pages : 4 francs 50. Pour les non souscripteurs, passé le 15 novembre : 6 francs.

ADRESSES DES HOTELS

Grand Hôtel des Bains, 4, *Avenue Carnot*.
Hôtel de l'Europe et de la Poste, 11, *Rue de la République*.
Hôtel du Nord, 6, *Rue Moncey*.
Hôtel de Paris, 33, *Rue des Granges*.
Hôtel de la Couronne, 4, *Rue Gustave-Courbet*.
Hôtel du Lion d'Or, 5, *Rue Jean-Petit*.
Hôtel Vuillermoz, 21, *Place de la Révolution*.
Hôtel des Halles, *Place de Paris*.
Hôtel-Restaurant Reudet, 17, *Rue des Boucheries*.

SERVICE DE LIBRAIRIE

Une salle d'exposition bibliographique sera aménagée dans les locaux de la Semaine sociale, par les soins et sous la propre responsabilité de M. Marion, libraire à Besançon. On pourra y souscrire au compte-rendu de la Semaine sociale de Besançon, au prix de faveur de 4 fr. 50.

EXPOSITION DU ROTARY-CYCLOSTYLE

La maison Gestetner, chargée du service de reproduction pour la Presse, exposera ses appareils du Rotary-Cyclostyle, pour imprimer soi-même, et donnera gratuitement des démonstrations.

Aux Publicistes.

Aux Professeurs et Hommes d'Etudes.

Tous les publicistes ont intérêt à se tenir au courant de l'accueil fait à leurs articles par la presse française et étrangère.

Tous les professeurs, auteurs et spécialistes, ont intérêt à suivre, dans les revues et les journaux, le rayonnement de leurs doctrines et la marque des idées dont ils s'occupent.

Tous les hommes d'étude ont besoin de se documenter sur les questions qu'ils veulent approfondir.

Le **Courrier de la Presse** répond admirablement à cette nécessité. Il dispense de secrétaire, évite de longues recherches et de coûteuses dépenses. Chaque jour il lit plusieurs milliers de journaux de France et de l'étranger.

Renseignements complémentaires, circulaires et tarifs sont envoyés franco sur demande adressée au **Courrier de la Presse**, 21, *Boulevard Montmartre, Paris*.

FACILITÉS DE VOYAGE

Prolongation de validité des billets aller et retour. —

Sur notre demande, les grands réseaux consentent à prolonger gratuitement, jusqu'au 14 août inclus, la validité des billets aller et retour délivrés par leurs gares, à partir du 1^{er} août. — D'autre part, Besançon étant une station thermale, les billets individuels d'aller et retour délivrés de toute gare P. L. M. à cette localité sont valables pendant **12 jours**, à condition qu'ils soient spécialement demandés quatre jours à l'avance dans les gares. L'Agence LUBIN les délivre immédiatement ou par retour du courrier.

Billets d'Exposition pour arrêts à Lyon. — MM. les auditeurs venant des régions du midi et passant par Lyon ont la faculté d'utiliser les billets aller et retour délivrés pour Lyon dont la validité, à cause de l'Exposition, a été portée à 15 jours. (De Lyon à Besançon, prendre un billet aller et retour station thermale).

Billets d'aller et retour collectifs de famille pour Besançon station thermale, valables 33 jours. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres. Les deux premières personnes paient le tarif ordinaire, la troisième jouit d'une réduction de 50 %, la quatrième et les suivantes d'une réduction de 75 %. Billets quatre jours à l'avance dans les gares, vingt-quatre heures à l'Agence Lubin.

Billets circulaires internationaux. — Ceux de MM. les Auditeurs qui désirent greffer sur le voyage à Besançon un voyage en Alsace et en Suisse, peuvent utiliser les billets circulaires internationaux valables 60 jours, avec faculté d'arrêt dans toutes les gares. Voici quelques combinaisons :

1^o Paris, Troyes, Belfort, Mulhouse, Bâle, Belfort, **Besançon**, Dijon, Paris. Prix, 2^e classe : **72 fr. 15** ; 3^e classe : **48 fr. 70**.

2^o Paris, Dijon, **Besançon**, Belfort, Mulhouse, Bâle, **Berne** (Exposition), Lausanne, Genève, **Lyon** (Exposition), Dijon, Paris. Prix, 2^e classe : **97 fr. 35** ; 3^e classe : **65 fr. 35**.

3^o **Lyon**, Genève, Lausanne, **Berne**, Bâle, Mulhouse, Belfort, **Besançon**, Bourg ou Dijon. Prix, 2^e classe : **55 fr. 60** ; 3^e classe : **38 fr. 10**.

Billets collectifs d'excursions. — Pour membres de sociétés scientifiques, sportives ou patronages. Réduction de 50 %.

Le bureau de l'Agence Lubin, 76, *rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon*, se charge de délivrer les différentes catégories de billets stations thermales ou circulaires.

